

Hauts-de-France, Somme
Caours
2 rue du Sac

Ancienne école primaire et logement d'instituteur, actuellement mairie de Caours

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80011045

Date de l'enquête initiale : 2024

Date(s) de rédaction : 2024

Cadre de l'étude : inventaire topographique Pays d'art et d'histoire Ponthieu-baie de Somme

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : école primaire, logement, mairie

Destinations successives : mairie

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales : 1820, C, 42. Plan du cadastre napoléonien ; 2024, AC, 116

Historique

Une école existe déjà à l'emplacement actuel de la mairie en 1820. Elle figure en effet sur le plan parcellaire cadastral de la commune, dit plan napoléonien, établi à cette date (AD Somme ; 3 P 1310/4). Il s'agit alors d'une construction sur cave, en pans de bois et torchis, couverte d'un toit de chaume, qui accueillait à la fois la salle de classe et le logement de l'instituteur. En 1856, la commune souhaite agrandir l'édifice. Mais le Conseil départemental de l'Instruction publique considère que l'école et le logement de l'instituteur sont trop exigus pour accueillir les élèves et surtout qu'ils sont en trop mauvais état. Il s'oppose donc au projet de la municipalité et exige une nouvelle construction.

Un premier projet semble avoir été proposé quatre ans plus tard, en 1860. En 1861, l'Inspecteur départemental d'académie alerte une nouvelle fois le préfet sur l'état d'insalubrité de l'école et réclame son interdiction. Il déclare : "Depuis onze ans, des démarches nombreuses ont été faites sans résultat auprès de l'administration municipale pour obtenir une amélioration à une situation aussi intolérable. M. le Maire montre une insouciance regrettable et n'agira que s'il a la main forcée par l'autorité supérieure" (AD Somme ; 99 O 1042). L'instituteur ainsi que ses enfants sont obligés d'installer leurs lits dans la salle de classe car leur unique chambre est "envahie par l'eau de pluie, par suite de mauvais état du toit en chaume". Le préfet décide donc d'interdire l'accès à la salle de classe, obligeant la municipalité à engager la construction d'une nouvelle école.

Les plans et élévations pour un nouvel établissement scolaire mixte sont dressés en 1863 par l'architecte M. Baizard. L'édifice proposé est connu par un plan et une élévation plus tardifs (AD Somme ; 99 T 3804/172). La salle de classe et le logement de l'instituteur sont au rez-de-chaussée, tandis que les combles accueillent la mairie. Le logement comprend deux chambres, une salle et une cuisine. La façade sur rue est rythmée de six travées percées de fenêtres en plein cintre, avec un accès direct pour le logement. La façade sur cour possède, quant à elle, deux accès dédiés à la salle de classe des garçons d'une part, et à celle des filles d'autre part. La salle de mairie est accessible par un escalier hors-œuvre qui dessert directement les combles. Malgré l'urgence du chantier, en 1865 les travaux ne sont toujours pas commencés - l'ancienne école n'étant d'ailleurs même pas encore démolie. Il faudra attendre plus d'un an supplémentaire pour que l'édifice soit réalisé. La réception des travaux a lieu le 12 mars 1867.

L'édifice sert ainsi d'école et de mairie durant 77 ans. Mais le 2 septembre 1944, un chariot de munitions situé proche de la mairie-école explose et endommage le bâtiment. Les dégâts sont constatés tardivement en 1957 par M. Tirmarche, architecte chargé de la reconstruction de Caours. M. Tirmarche dresse tout d'abord les plans et élévations de l'état de

l'édifice en 1958, puis ceux destinés à la restauration (AD Somme ; 1272 W 375). Dans ce projet, les arcs en plein cintre sont remplacés par des linteaux. Trois fenêtres de la façade sud ainsi que les ouvertures du pignon sont transformées par de grandes ouvertures horizontales divisées en triplets.

Une seconde salle de classe ainsi qu'un préau ont visiblement été construits dans la cour de l'école dans les années 1950. Ils ont été transformés en salle communale.

L'ancienne école subit de nouvelles transformations à la fin du XX^e siècle, notamment par l'ajout d'un étage supplémentaire. Aujourd'hui, l'ensemble de l'édifice est consacré à la mairie, depuis qu'une nouvelle école a été construite rue des Prés, entre le hameau de L'Heure et Caours.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle (), 2e moitié 20e siècle ()

Auteur(s) de l'oeuvre : Baizard (architecte, attribution par source), Tirmarche (architecte, attribution par source)

Description

La mairie actuelle est située au centre du village, au niveau d'un carrefour entre quatre rues. Elle est plus précisément édifiée le long de la rue du Sac et celle du Pont-de-la-Ville. Le bâtiment est également proche de l'église, située à l'est. L'édifice, de plan rectangulaire, s'élève sur un étage. Il est construit en brique est recouvert d'un enduit blanc. La séparation entre la mairie et l'ancienne salle de classe est visible par la nature des ouvertures de la façade sur rue, orientée au sud. Ainsi, à gauche, l'élévation à trois travées est ordonnancée, la porte d'entrée à imposte se situe sur la travée centrale. À droite, la grande ouverture horizontale divisée en triplets est représentative des ouvertures des salles de classe. L'immeuble est couvert par un toit en ardoise à longs pans et pignons couverts. Un escalier ainsi qu'une rampe ont été aménagés pour accéder à la porte de la mairie. Cette dernière est surmontée par une inscription signalant la nouvelle destination de mairie de l'édifice.

La salle communale, construite au nord-ouest de la mairie, est un grand édifice de plan rectangulaire. Elle possède les caractéristiques d'une ancienne salle de classe. Construite en brique, en rez-de-chaussée, elle est percée de grandes ouvertures. La porte principale est aménagée sur le mur pignon ouest, elle est couverte d'un porche supporté par deux colonnes. L'édifice est couvert par un toit de tôle à deux pans.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; ciment enduit

Matériau(x) de couverture : ardoise, tôle nervurée

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré

Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon couvert

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

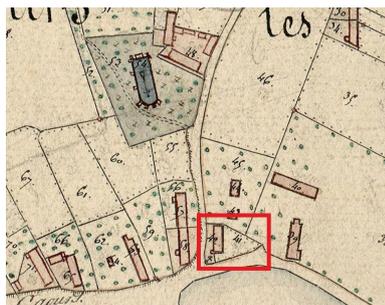
Documents d'archive

- AD Somme. Série O ; Sous-série 99 O : 99 O 1042. **Dossier d'administration communale de Caours**. avant 1869.
- AD Somme. Série W ; Sous-série 1272 W : 1272 W 375. **Domages de guerre (1939-1945), immeubles publics, Caours**.

Documents figurés

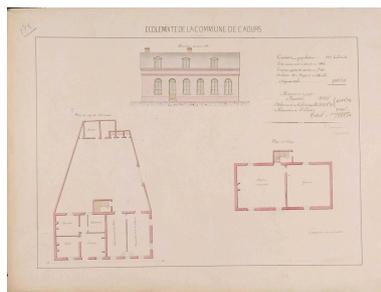
- **Plan masse de l'ancienne école**, extrait du plan parcellaire de la commune de Caours, dit cadastre napoléonien Section C, 1820 (AD Somme ; 3 P 1310/4).
- **Plan de l'école mixte de Caours**, 1878 (AD Somme ; 99 T 3804/172).

Illustrations



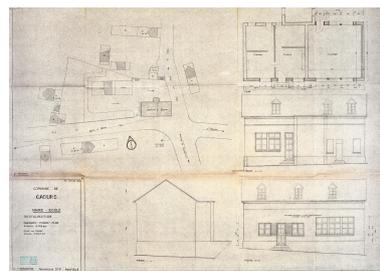
Plan masse de l'ancienne école, extrait du plan parcellaire de la commune de Caours, dit cadastre napoléonien, Section C, 1820 (AD Somme ; 3 P 1310/4).

Repro. Archives départementales de la Somme
IVR32_20238005390NUCA



Plan de l'école mixte de Caours, 1878 (AD Somme ; 99 T 3804/172).

Repro. Archives départementales de la Somme
IVR32_20238005391NUCA



Plan et élévation, projet de restauration de la mairie-école, G. Tirmarche, 20 janvier 1959 (AD Somme ; 1272 W 375).

Repro. Thierry Lefébure
IVR32_20248000572NUCA



Vue sud-ouest de la salle communale et de la mairie, depuis la rue.

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20248000630NUCA



Mairie, depuis le sud.

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20248000627NUCA



Salle communale, depuis le sud.

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20248000633NUCA



Entrée de la salle communale, depuis l'ouest.

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20248000632NUCA

Dossiers liés

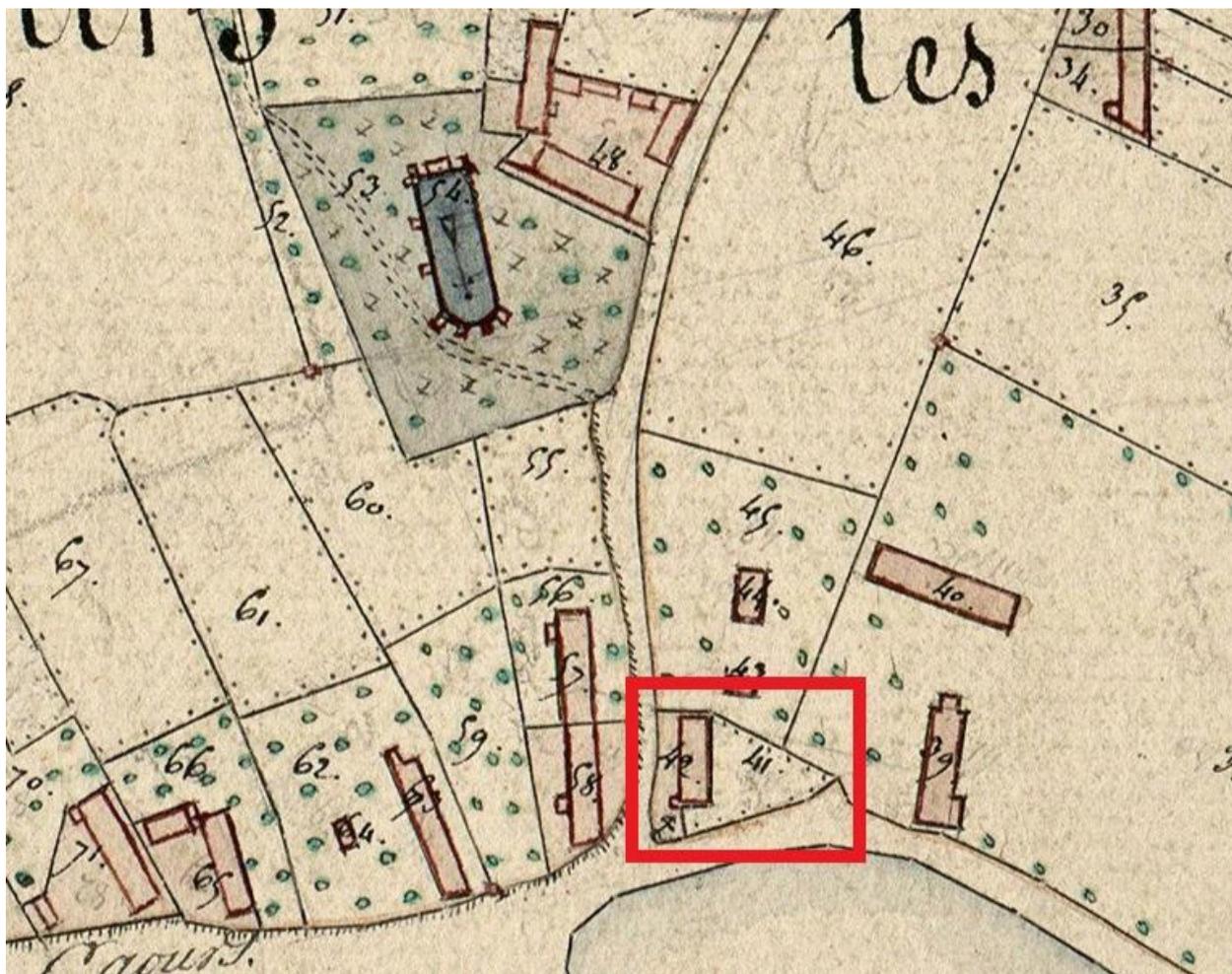
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le village de Caours (IA80011043) Hauts-de-France, Somme, Caours

Auteur(s) du dossier : Suzelle Montauban, Bertrand Fournier, Céline Abelé

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Syndicat mixte Baie de Somme - Trois Vallées



Plan masse de l'ancienne école, extrait du plan parcellaire de la commune de Caours, dit cadastre napoléonien, Section C, 1820 (AD Somme ; 3 P 1310/4).

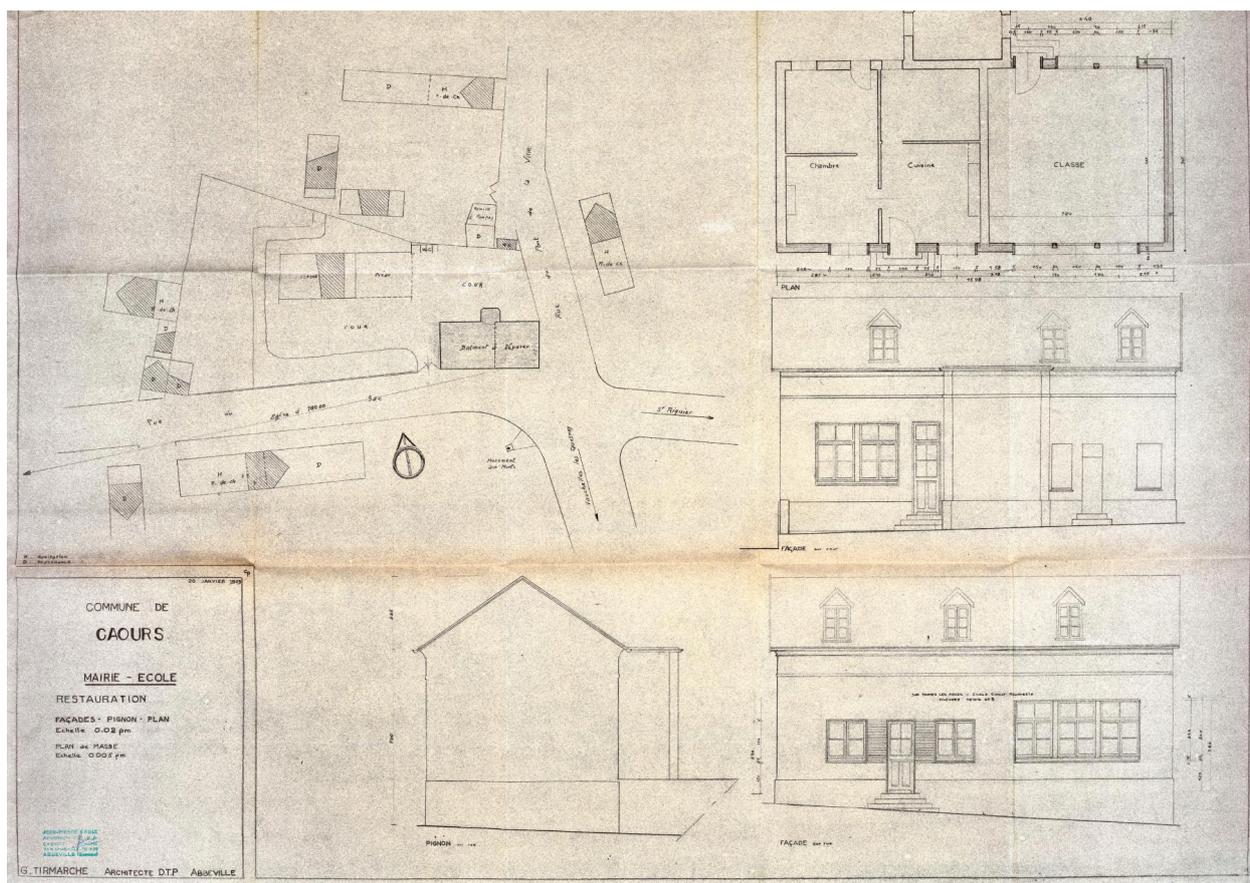
IVR32_20238005390NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales de la Somme

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme - Archives départementales ; (c) Baie de Somme - Trois Vallées

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan et élévation, projet de restauration de la mairie-école, G. Tirmarche, 20 janvier 1959 (AD Somme ; 1272 W 375).

IVR32_20248000572NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Thierry Lefebvre

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme - Archives départementales ; (c) Baie de Somme - Trois Vallées

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sud-ouest de la salle communale et de la mairie, depuis la rue.

IVR32_20248000630NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Baie de Somme - Trois Vallées
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mairie, depuis le sud.

IVR32_20248000627NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Baie de Somme - Trois Vallées
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle communale, depuis le sud.

IVR32_20248000633NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Baie de Somme - Trois Vallées
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée de la salle communale, depuis l'ouest.

IVR32_20248000632NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Baie de Somme - Trois Vallées
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation